

<u>Séance du 24 septembre 2021 à 15h</u> Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Les défis de l'Afrique de demain : cas de la Côte d'Ivoire

Denise Houphouët-Boigny, Membre correspondant 2ème section

Introduction

Du fait de son histoire, sa population, son économie, l'Afrique a plusieurs défis à relever face à l'avenir. La pandémie de Covid 19 qui frappe le monde entier depuis 2020, dont on ignore encore l'ampleur véritable et la fin, n'épargne pas les pays africains dont la Côte d'Ivoire. Elle a introduit de nouveaux défis, mais peut aussi être une source de transformation.

I. LES DEFIS DE L'AFRIQUE DE DEMAIN

I.1 Généralités et contexte

L'Afrique a une histoire très ancienne à considérer à travers les sites préhistoriques de la vallée du Rift, la puissance de l'Egypte, de la Nubie ou de l'Ethiopie antiques, le prestige des royaumes médiévaux de Ghana, Mali ou Songhaï.

A partir du 15^{ème} siècle, elle a connu la traite atlantique européenne qui a duré plus de 400 ans et concerné 11 millions de personnes environ¹. Elle a vécu la période coloniale de 1885 aux années 1960, qui sont celles des indépendances des états africains, dont les frontières sont pour la plupart, celles issues de la conférence de Berlin tenue en 1885.

Aujourd'hui, le Continent africain est composé de 54 Etats représentés à l'ONU, constituant ainsi plus du quart des Etats membres de l'Organisation. Ceci lui donne un poids diplomatique important et incontestable, car les pays africains se coordonnent de plus en plus, pour peser dans les négociations, les débats, les votes et les décisions.

Il est indéniable que la place de l'Afrique dans le monde se renforce et on peut même lire, selon Vera Songwe, Secrétaire Générale adjointe des Nations Unies que :

« Les mutations structurelles mondiales du 21^{ème} siècle ont constitué un enjeu géostratégique pour le développement africain et ont impulsé un nouvel élan dans la transformation de l'Afrique en puissance mondiale...»².

¹ Philippe HUGON dans : géopolitique de l'Afrique

² Verea Songwe Secrétaire Générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CEA



I.2 Une vision de l'avenir de l'Afrique

Face à l'avenir, les Etats africains ont indiqué leur vision et ont manifesté une volonté politique claire affirmée dans l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » de l'Union africaine, adopté en 2015, définissant sur 50 ans, la trajectoire du développement et décrivant la manière dont « le Continent entend réaliser ses ambitions, pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable ». Les Etats ont ainsi pris l'engagement de mettre en œuvre la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

I.3 Les défis de l'Afrique

Les défis de l'Afrique de demain apparaissent clairement quand on considère les chiffres de la population africaine, son évolution par rapport à celle du monde et sa structure. Les chiffres relatifs à la population africaine, en 2019 selon la Division de la Population des Nations Unies sont représentés dans le Tableau I

TABLEAU I
Chiffres relatifs à la population africaine (2019)
(Selon Division de la Population des Nations Unies)

	Afrique	Côte d'Ivoire
Population	1.308.000.000 habitants	25.700.000 habitants
Superficie	30.312.000 km ²	322.000 km ²
Densité	43 habitants / km ²	80 habitants / km ²
Nombre de pays à l'ONU territoires	54	
Nombre de fuseaux horaires	6	1
Espérance de vie	H: 62 ans F: 65 ans	H: 57 ans F: 59 ans
Taux de natalité	330/00	35 ⁰ / ₀₀
Taux de mortalité	8 º/oo	10 º/ ₀₀
Taux de mortalité infantile	45 º/₀₀	58 ⁰ / ₀₀
Indice de fécondité	4,4 enfants /femme	4,6 enfants / femme
Proportion de moins de 15ans	41%	42%
Proportion de 65ans ou plus	3%	3%
Revenu National Brut par habitant en 2018	5.498 dollars US	4.030 dollars US
IDH	0,541(2018)	0,516 (2019)

Ce Tableau I permet de faire un premier constat : la population africaine est jeune

En effet 41% de la population africaine a moins de 15 ans et seulement 3% de cette population a plus de 65 ans.

On peut également lire par ailleurs qu'alors que le reste du monde va progressivement vieillir, d'ici 2050, 40% des enfants du monde seront africains, et en 2070, la moitié de la jeunesse du monde de moins de 25 ans sera constituée de jeunes africains.



Deuxième constat : l'espérance de vie en Afrique est faible

L'espérance de vie en Afrique en 2019 est de 62 ans pour les hommes et de 65 ans pour les femmes, alors que la moyenne mondiale est de 71 ans pour les hommes et 75 ans pour les femmes. Elle est de 76 ans en Europe pour les hommes et 82 ans pour les femmes.

Troisième constat : la population africaine va connaître une forte croissance dans le temps (voir le tableau II)

TABLEAU II Projections des population (en milliers) par continent

(Selon World Population Prospects : 2019)

Années	2025	2050	2075	2100
Afrique	1.508.935	2.489.275	3.498.757	4.280.127
Rapport/Monde	18%	25%	33%	39%
Amérique latine et Caraïbes	681.896	762.432	749.876	679.993
Amérique Septentrionale	379.851	425.200	461.329	490.889
Asie	4.822.629	5.290.263	5.142.629	4.719.416
Europe	745.791	710.486	657.283	629.563
Océanie	45.335	57.376	67.282	74.916
Monde	8.184.437	9.735.034	10.577.156	10.874.902

Le rapport de la population africaine à celle du monde indiqué, dans le Tableau II qui indique que :

- -En 2050, la population africaine représentera 25% de la population mondiale,
- -En 2100 elle atteindra 39% de la population mondiale.

Pour l'avenir de l'Afrique, il apparaît que le rythme de la croissance démographique freinera les efforts consentis pour lutter contre la pauvreté. Le continent africain qui hébergeait à l'échelle mondiale le quart des individus vivant dans l'extrême pauvreté en 1990, en concentre aujourd'hui plus de 60%; ce taux devrait atteindre 90% en 2030, dans un contexte d'urbanisation galopante.

La forte croissance démographique qu'on observe en Afrique, implique par ailleurs des besoins croissants des populations quant à l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, ressources alimentaires, eau, énergie,) à des infrastructures, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), à des emplois formels pour tous, dans un contexte où la bonne gouvernance, la paix et la démocratie doivent faire l'objet d'une attention particulière. Ces 3 derniers concepts demeurent des défis prioritaires pour l'avenir de l'Afrique. Il n'y a pas de développement sans paix ni de paix sans développement.



Pour améliorer son développement l'Afrique doit sortir de l'économie de rente, en entreprenant résolument la transformation sur place des matières premières agricoles et minières, ce qui constituera, entre autres profits, une source d'emploi pour les jeunes.

Elle devrait aussi rendre plus efficace l'intégration économique régionale. Il y a actuellement 8 organisations intergouvernementales africaines regroupant des pays voisins, dans le but de renforcer leur coopération économique. Ces communautés ont permis de réaliser d'indéniables progrès en matière d'intégration régionale, mais le degré d'approfondissement des relations est variable selon les régions. Dans ce domaine sous l'impulsion de l'union africaine, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) constitue une opportunité qui permettrait d'accroître le commerce intra-africain de 52,3% en éliminant les droits de douane à l'importation. Celle -ci demande à être effective et efficace.

L'avenir de l'Afrique se trouve ainsi dans le multilatéralisme.

D'un autre point de vue, l'indice de développement humain moyen de l'Afrique est de 0,541, en deçà de la moyenne mondiale qui est de 0,731 alors que celle des pays de l'OCDE se situe à 0,891. C'est un défi pour les gouvernants africains. En effet, la population africaine est jeune et devrait pouvoir être heureuse chez elle en Afrique. Hélas! à l'heure de la mondialisation et tenant çà et là de contextes défavorables, la tentation est grande pour les jeunes d'aller à la recherche de meilleures conditions de vie, à travers les flux migratoires à risques, à n'importe quel prix.

A ce propos je citerai Michel Camdessus qui disait, en 2018 lors de sa visite officielle en Côte d'Ivoire : « Faute de trouver les moyens ou les raisons de vivre là où ils ont leurs racines de nombreux africains continuerons de tenter (l') aventure. Nous savons trop ce qui les attends sur les autres rives de la mers...s'ils y parviennent. Ceux qui risquent la traversée sont très probablement parmi les membres les plus vigoureux, les plus doués de leur génération ; ils se sacrifient pour leurs familles ; avec leur départ, l'Afrique se vide de ce qu'elle a de meilleur. Saurons-nous enfin entendre ce message ? »

Enfin le développement durable de l'Afrique tant espéré doit prendre en compte le changement climatique. Le dernier rapport alarmant du Groupe intergouvernemental d'études sur le climat (GIEC) qui vient de paraître est sans équivoque car il pointe du doigt, à l'heure de l'anthropocène, la responsabilité des activités anthropiques sur le dérèglement climatique.

L'Afrique n'est pas à l'abris des catastrophes naturelles, de la pollution due aux gaz à effet de serre, lorsqu'elle n'est pas le dépotoir des déchets dangereux.

Les spécialistes affirment que les zones rurales et l'agriculture africaines sont de plus en plus exposées à ses effets. Les zones urbaines, densément peuplées, subiront aussi, et de plus en plus, les impacts négatifs en matière de santé et de consommation énergétique. Les risques liés à la montée du niveau des mers, aux inondations et aux vagues de chaleur sont à prévenir, en raison même d'épisodes récents.



II. CAS DE LA COTE d'IVOIRE

Face à l'avenir, la Côte d'Ivoire doit relever les mêmes défis que ceux suscités dans le cas l'Afrique en général, pour les mêmes raisons. En effet la population de la Côte d'Ivoire qui était de 25.700.000 habitants en 2019, sera de 42.330.000 en 2050 et atteindra 76.180.000 en 2.100 date à laquelle elle aura presque triplé en moins de 100 ans.

Dès lors, deux défis majeurs devront retenir l'attention de la Côte d'Ivoire à savoir : l'éducation et la santé.

L'éducation est un ascenseur social, elle est le principal instrument de lutte contre la pauvreté et soutient le développement des pays grâce à la qualité de la formation des femmes et des hommes.

L'Etat de Côte d'Ivoire en est conscient et en a fait un axe majeur de son action. Chaque année les montants consacrés à l'éducation, qui étaient déjà de 1447 milliard de francs CFA en 2015 soit environ 2. 200 milliards d'euros sont en nette progression.

Les efforts portent sur la gouvernance du système éducatif, l'amélioration de l'accès à l'éducation, l'assurance qualité, la promotion de l'alphabétisation. Depuis 2015, l'école obligatoire est institutionalisée en Côte d'Ivoire, pour les enfants de 6 ans à 16 ans. Malgré ces efforts, les chiffres relatifs à l'éducation sont alarmants. En voici quelques- uns :

- Le taux d'analphabétisme est de 43%, en 2017.
- 40% des enfants qui accèdent à l'école primaire abandonnent les études.
- 35% de ceux qui ont pu accéder au secondaire abandonnent les études.

Malgré l'augmentation du nombre d'écoles et d'enseignants d'années en années, les établissements accueillent en moyenne près de 60 élèves par classe, et même plus de 80 élèves dans le système public. Ils ne garantissent donc pas les conditions d'enseignement propices à l'acquisition des compétences.

Selon la Banque mondiale, moins de 50 % des élèves en école primaire possèdent les compétences adéquates en lecture et en mathématiques.

Dans l'enseignement technique, le secteur primaire de l'économie est quasi inexistant et concerne 0,2% des apprenants tandis que le secteur tertiaire concerne 72,5% des apprenants. Bien qu'étant dans un pays à vocation agricole les filières de formation dans ce domaine sont peu nombreuses. Il en est de même pour les métiers de l'artisanat.

L'enseignement supérieur fait face à une augmentation exponentielle du nombre d'étudiants, accompagnée d'une faible efficacité interne et externe des universités.

On note une explosion du nombre de diplômés qui ne parviennent pas à trouver, dans le secteur formel un emploi correspondant à leurs qualifications car le nombre d'emplois est insuffisant, de même qu'une inadéquation entre les qualifications et l'offre d'emploi existe. Les diplômés confrontés au chômage se comptent par milliers, selon une étude du ministère des finances.



Cette situation ralentit considérablement les efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire, en faveur de l'éducation.

Une révision en profondeur du système éducatif s'avère nécessaire en mettant l'accent sur la qualité des formations, en développant les filières de formations porteuses d'emploi mais aussi en prévoyant une concertation permanente entre les chefs d'entreprises et les ministères en charge de l'éducation.

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans le financement de microprojets pour permettre aux jeunes de s'auto employer mais cet effort s'avère insuffisant.

En raison de la gravité de la situation, le Ministre chargé de l'Education a lancé au mois de juillet dernier les états généraux de l'éducation nationale, afin d'établir un diagnostic et proposer les solutions qui s'imposent.

Il est plus qu'urgent de prévoir une rupture totale et une planification du système éducatif et de ses composantes sur au moins 25 ans, en le réinventant et en tenant compte du fait que l'UNESCO préconise que les pays doivent consacrer au moins 4% de leur PIB et 15% des dépenses publiques totales à l'éducation.

Le modèle mis en place devrait pouvoir former en quantité et en qualité en s'aidant du numérique, s'adapter aux besoins des enfants et de leur milieu de vie. Il faudrait surtout imaginer un système d'enseignement général avec des sorties à plusieurs niveaux en fonction des capacités des apprenants, tout en permettant à ces derniers de se former et d'avoir un métier grâce à l'enseignement technique et professionnel, avec parallèlement la possibilité de s'auto-employer. Certains pays fonctionnent de cette manière et évitent l'engorgement au niveau de l'enseignement supérieur et des universités qui ne reçoivent que les jeunes les plus capables.

Le deuxième défi important pour l'avenir de la Côte d'Ivoire est celui de la **santé.** En effet l'espérance de vie en Côte d'ivoire est faible. Elle était en 2019 de 57 ans pour les hommes et 59 ans pour les femmes. Le taux de mortalité infantile y est de 58%0 tandis que la moyenne africaine est de 45%0.

Par ailleurs, comme tous les autres pays africains la Côte d'Ivoire ne peut envisager son avenir sans tenir compte de l'impact et de l'incertitude instaurée par la pandémie de COVID 19 qui secoue le monde entier avec au total en septembre, de 222 millions de personnes infectées et 4,6 millions de morts dans le monde. Le tableau suivant donne quelques chiffres en Afrique concernant ce fléau :



TABLEAU III Chiffres du COVID en Afrique

Selon le journal Le Monde donnant les chiffres de Santé Publique France et l'Université américaine Johns -Hopkins (8 septembre 2021)

Pays	Cas	Morts	Morts, pour 1 million hbts
Côte d'Ivoire	57.293	488	19
Afrique du Sud	2.800.000	84.152	1.456
Ghana	122.543	1.084	36
Sénégal	73.310	1.816	115
Kenya	241.783	4.830	94

Le tableau III montre que le nombre de morts en Côte d'Ivoire à cause du COVID est faible en considération d'autres pays Cependant, force est de constater que l'épidémie a un impact important sur l'économie ivoirienne qui affichait un taux croissance du PIB à 6,9% en 2019. L'impact demeure sur l'emploi et sur différents secteurs en raison des mesures de ripostes prise dès le mois de mars 2020.

Les mesures de riposte

Dès le déclanchement de l'épidémie de COVID 19, la Côte d'Ivoire décrété l'état d'urgence, pris des mesures sanitaires et imposé des mesures de restriction. On peut citer parmi les mesures sanitaires : la gratuité totale du diagnostic, la mises en quarantaine des cas suspects et cas contacts et la prise en charge gratuite de ces derniers et des cas avérés, la mise en place d'un centre d'appel COVID avec un système d'alerte et de suivi, la construction de plusieurs centres de dépistages à Abidjan et à l'intérieur du pays.

Parmi les mesures de restriction il y a eu : la fermeture de tous les établissements d'enseignement du préscolaire à l'enseignement supérieur pendant 30 jours, l'interdiction d'entrée dans le pays des voyageurs en provenance de pays ayant plus de 100 cas confirmés, la fermetures des bars, restaurants, lieux de spectacles, l'instauration d'un couvre-feu de 21H à 5H du matin, l'interdiction de regroupements de plus de 50 personnes, l'interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays.

Impact des mesures de riposte :

Les mesures de ripostes se sont avérées pour l'instant efficaces, pour freiner la progression de la pandémie de COVID 19, mais elles l'ont été au dépend des activités économiques.

En effet, 37,7 % des entreprises ont été fermées temporairement ou définitivement dans le pays mais à 60% à Abidjan. Presque toutes les entreprises ont enregistré un recul net de leurs chiffres d'affaires. Les grandes entreprises ont connu des coûts d'ajustement de leurs activités mais elles avaient des réserves de liquidité donc une meilleure capacité à gérer la situation, les petites entreprises (dans l'hôtellerie et services professionnels) disposaient d'une résilience financière moins forte, mais les micro entreprises sont essuyé les pertes de chiffres d'affaires les plus importants.



La production agricole rurale constituée en partie de cultures vivrières n'a connu qu'un impact modéré, puisque les mesures de confinement étaient centrées sur Abidjan et que la crise est arrivée à un moment où les récoltes agricoles pour la saison 2020-2021 avaient déjà été faites. Mais, La commercialisation des produits agricoles très importante pour le pays (cacao, cajou, caoutchouc...) a souffert du fait de la baisse des prix internationaux des produits d'exportation, entrainée par une baisse de la demande internationale, et les restrictions logistiques sur le plan international et national.

Les exportations des produits manufacturés ont chuté de 56%en avril 2020.

Les ménages aux revenus les plus modestes ont vus ceux-ci affectés par les heures réduites de travail, le chômage technique, le télétravail.

La crise a entrainé une diminution du nombre de travailleurs salariés et une augmentation du nombre de chômeurs et d'inactifs, notamment à Abidjan.

Les mesures gouvernementales prises face à la situation.

Face à ces difficultés l'état ivoirien a pris des mesures :

- Soutien au secteur de la santé avec un plan de riposte sanitaire de 95,88milliars de CFA soit environ.
- Un plan de soutien économique à travers 4 fonds : le fonds de solidarité, le Fonds de soutien aux PME, le Fonds de soutien aux grandes entreprises et le Fond d'appui au secteur informel.

D'après le ministère de l'économie et des finances une reprise sera possible mais avec l'injection rapide et continue de liquidités dans l'économie.

Comment envisager l'avenir?

La Banque Africaine de Développement prévoit que le PIB de l'Afrique devra augmenter de 3,4% en 2021, après une contraction inédite de 2,1% en 2020, causée par la pandémie de COVID19.

La Côte d'Ivoire, quant à elle prévoit que la crise sanitaire se dissipant, l'économie se redressera progressivement en 2021-2023 grâce à un rebond des services et à une croissance renouvelée de la productivité dans l'industrie et l'agriculture. Le taux de croissance pourrait ainsi atteindre 5% en 2021 et se rapprocher des niveaux d'avant la crise, les années suivantes. Le défis dans ces conditions sont l'inclusivité de la croissance et la poursuite du programme social du gouvernement, avec des investissements dans les infrastructures rurales et le lancement d'un système de couverture maladie universelle. Le soutien au secteur privé devra permettre le maintien et l'accroissement du nombre d'emploi proposés et l'amélioration de la productivité.

La pandémie de COVID 19 a par ailleurs révélé l'importance de de la recherche scientifique. C'est grâce à elle que nous pouvons tous être vaccinés aujourd'hui de par le monde.

Il serait opportun de demander aux chercheurs africains de se pencher sur la prévention et le traitement de la maladie et pourquoi ne pas le faire en lien avec les tradipraticiens. La pharmacopée africaine peut proposer des pistes de solutions Une telle stratégie appellera un financement et un plateau technique adéquats.



Enfin l'accès à internet doit se généraliser. Les entreprises ont effet introduit ou augmenté l'internet dans leur fonctionnement. La fermeture des écoles et l'instauration de l'enseignement à distance en ont montré la nécessité, de même que celle de la généralisation de la capacité à utiliser cet outil. C'est une question d'éducation.

La question du vaccin

Aujourd'hui, pour que la Côte d'Ivoire continue de se développer. Il faut que la pandémie de Covid 19 soit maîtrisée.

Pour se faire, le plus grand des défis est celui de la vaccination des populations.

Pour garantir un accès aux vaccins dans le monde entier, notamment pour les pays à revenu faibles, dès le printemps 2020, l'OMS a imaginé une initiative mondiale nommée COVAX ayant pour objectif d'assurer un accès gratuit juste et équitable aux vaccins à l'échelle mondiale et fournir suffisamment de doses permettant de vacciner au moins 20% de la population de 92 pays à revenus faibles et intermédiaires, d'ici fin 2021. L'initiative COVAX a déjà obtenu 700 millions de doses de 3 vaccins. Il vise en 2021 la disponibilité de deux milliards de doses mais pour se faire, 4,3 milliards de dollars sont nécessaires d'urgence.

Il est à rappeler que d'une manière générale, l'Afrique importe 99% des vaccins dont elle a besoin, de plus le financement des grandes campagnes de vaccination contre la rougeole, la polio est en grande partie assurée par l'aide internationale.

Depuis le début de la pandémie de COVID 19, la Côte d'Ivoire a reçu des vaccins de l'initiative COVAX mais aussi de la Chine, et des Etats Unis. A ce jour 1,7 millions de personnes ont été vaccinées, 273.000 ont reçu les deux doses, ce qui représente 1% de la population.

Cependant, garantir l'approvisionnement, la logistique et les fonds nécessaires ne suffit pas. Un travail de communication et de sensibilisation des populations est à entreprendre en raison des grandes réticences observées. Là encore se pose une question d'éducation des populations.

CONCLUSION

Les Etats africains ont conscience des défis à relever pour le développement du Continent et ils s'y attèlent car il en va de leur responsabilité. La pandémie de COVID 19, dont on ignore l'issue, devrait leur permettre de tirer les leçons qui s'imposent en valorisant davantage la préservation de la nature et en donnant la priorité aux populations majoritairement jeunes, à leur santé et à leur éducation.